

Villes et Villages Fleuris : top départ pour le jury national 2025

Du 22 avril au 30 juillet, 115 communes réparties sur l'ensemble du territoire seront évaluées par le jury national du label Villes et Villages Fleuris. Mobilisant 74 experts aux profils complémentaires, cette nouvelle campagne distinguera les communes les plus investies dans l'amélioration de leur cadre de vie. Parmi les collectivités locales visitées, 87 sont en lice pour le renouvellement de leur "4^{ème} fleur" et 28 sont candidates à son accession. Une dynamique inédite qui témoigne de l'engagement croissant des territoires pour un avenir durable et résilient.

UNE ÉVALUATION RIGoureuse MENÉE PAR UN JURY AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Dès le 22 avril, le jury national du label Villes et Villages Fleuris sillonnera la France pour analyser les **projets portés par les collectivités** en matière d'**aménagement durable et de valorisation paysagère**. Pour cette édition 2025, les **74 experts** – paysagistes, urbanistes, élus et techniciens de collectivités territoriales, professionnels de l'horticulture et du tourisme – interviendront dans toutes les régions lors de **25 tournées d'évaluation**.

Les **115 communes** seront évaluées selon un référentiel de **68 critères** portant notamment sur la **végétalisation**, la **préservation** de la **biodiversité**, la **gestion durable** des **ressources**, la **valorisation** du **patrimoine** et l'**implication** des **habitants** dans les projets. Le jury attribuera ainsi :

- **Le niveau "quatre fleurs"**, en renouvellement ou en première accession (les trois premières fleurs étant décernées par les jurys régionaux),
- **La "Fleur d'or"** récompensant les communes 4 fleurs les plus exemplaires,
- **Des prix spéciaux valorisant des initiatives remarquables** : Diversité végétale (en partenariat avec Valhor), Attractivité touristique (en partenariat avec Atout France), Jardinage participatif et de l'alimentation durable (en partenariat avec Semae), Mise en valeur du patrimoine, et Préservation de l'environnement. Le Prix national de l'Arbre est décerné par un jury dédié.

"Plus qu'une récompense, le label est une boussole pour les territoires qui souhaitent conjuguer attractivité, cadre de vie et action climatique" souligne Thibaut Beauté, président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

UN LABEL ENGAGÉ AU SERVICE DES TERRITOIRES DEPUIS 1959

Créé à l'initiative de Robert Buron, alors ministre des Travaux publics, des Transports et du Tourisme, le premier concours "Fleurir la France" voit le jour en 1959, dans une France d'après-guerre en quête de renouveau. Inspiré par les balcons fleuris d'Alsace, il visait à embellir les territoires et relancer le tourisme.

Devenu le label Villes et Villages Fleuris, il constitue aujourd'hui un outil structurant pour l'aménagement durable des territoires. Depuis plus de 65 ans, il accompagne les communes dans la mise en œuvre de politiques locales transversales en faveur de la qualité de vie, adaptées à leurs spécificités.

Avec plus de 4 700 communes labellisées, dont 287 arborent les "4 fleurs", le label est devenu un marqueur fort de l'engagement territorial. Il est animé par un réseau de 2 000 experts mobilisés tout au long de l'année pour accompagner, conseiller et valoriser les projets des collectivités locales.

"Nous accompagnons et mettons en lumière des démarches exemplaires, mais surtout les dynamiques collectives durables, porteuses de sens et d'innovation", conclut Julien Faivre, Directeur du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

CHIFFRES CLÉS

4700

communes
labellisées

dont

287

communes
4 fleurs

115

communes
visitées par le jury
national en 2025

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert & Mandin

Ingrid Bourguignon

i.bourguignon@giesbert-mandin.fr

07 60 72 14 67